

1^{er}
juin
2018

Les entretiens Portalis

Cour d'appel d'Aix-en-Provence - Palais Verdun, Salle A

droit et numérique

Nombre de places limité - Inscription obligatoire

INSCRIPTION

Sur notre site : www.eda-sudest.fr

Par e-mail : formation-continue@eda-sudest.fr

Par voie postale : en renvoyant le bulletin d'inscription
rempli à l'adresse suivante :

EDA Sud Est - 61 Bld de la Blancarde - 13004 Marseille

Validation de 6 heures au titre de la formation continue des avocats.



Faculté de Droit et
de Science Politique
Aix-Marseille Université



Ordre des Avocats
à la Cour d'Appel d'Aix en Provence



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
www.justice.gouv.fr

COUR D'APPEL
D'AIX-EN-PROVENCE



COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE MARSEILLE



EDA SUD-EST
École des avocats

Avec le soutien de
la fédération de recherche :
Droits
Pouvoirs & Sociétés
Fédération de recherche

8h45 - 9h15

Accueil café

9h15 - 9h45

Allocutions d'ouverture

Eric NEGRON, premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence
Robert GELLI, procureur général près la cour d'appel d'Aix-en-Provence
Laurence HELMLINGER, conseillère d'Etat,
présidente de la cour administrative d'appel de Marseille
Jean-Philippe AGRESTI, doyen de la faculté de droit et de science
politique d'Aix-Marseille
Jean-Pierre RAYNE, bâtonnier de l'Ordre des avocats
au barreau d'Aix-en-Provence
Jean BOUDOT, président de l'Ecole des avocats du Sud-Est

9h45 - 10h00

Propos introductifs

LE NUMÉRIQUE ET SES POSSIBLES CONSÉQUENCES SUR LE DROIT

Hervé ISAR, professeur, Aix-Marseille Université

10h00 - 12h00

DROIT ET NUMÉRIQUE : LES ENJEUX DU 21^{ÈME} SIÈCLE

Modérateur

Jean-Philippe AGRESTI, doyen de la faculté de droit et de science
politique d'Aix-Marseille

La stratégie numérique du ministère de la Justice

Stéphane HARDOUIN, secrétaire général adjoint du ministère
de la Justice

Les enjeux numériques de la profession d'avocat : révolution ou simple adaptation ?

Charlotte BALDASSARI, avocat au barreau de Marseille

Les marchés publics dématérialisés : des actes invisibles pour le juge ?

Philippe GRIMAUD, magistrat à la cour administrative d'appel de Marseille

De la nécessité de créer des règles de préséance de l'humain sur la décision algorithmique

Valérie-Laure BENABOU, professeur, Aix-Marseille Université

Débats avec la salle

Déjeuner libre

13h30 - 15h00

JUSTICE PRÉDICTIVE : LE MONDE JUDICIAIRE À L'HEURE DE L'OPEN DATA

Modérateur

Jean-Pierre RAYNE, bâtonnier de l'Ordre des avocats
au barreau d'Aix-en-Provence

Quels outils ?

Jérôme DUPRÉ, magistrat en disponibilité et **Jacques LÉVY VÉHEL**,
fondateurs de la LegalTech Case Law Analytic

Quelle formation ?

Frédéric ROUVIÈRE, professeur, Aix-Marseille Université

Pour quelle plaidoirie ?

Julia BRAUNSTEIN, avocat au barreau de Marseille

Pour quelle décision ?

Renaud THIELÉ, magistrat à la cour administrative d'appel de Marseille
Eloi BUAT-MENARD, conseiller référendaire à la Cour de cassation

Débats avec la salle

15H15 - 17H00

LES LIBERTÉS PUBLIQUES À L'ÉPREUVE : CONTRÔLE ET PROTECTION DES DONNÉES

Modérateur

Xavier LEONETTI, substitut placé auprès du procureur général
de la cour d'appel d'Aix-en-Provence

De la notion de données à caractère personnel à la réflexion sur la propriété et la souveraineté sur les données numériques

Hervé ISAR, professeur, Aix-Marseille Université

Actualités dans la preuve numérique à l'heure du cloud

Jacques MARTINON, magistrat à la mission contre la corruption et la
cybercriminalité, ministère de la Justice

L'acquisition et l'utilisation de données par les collectivités territoriales dans les projets de tranquillité publique

Nicolas COURTIER, avocat au barreau de Marseille

Le juge administratif, gardien des libertés numériques. L'exemple du contrôle des traitements automatisés des données personnelles.

Michaël REVERT, magistrat à la cour administrative d'appel de Marseille

Débats avec la salle

17h00 - 17h30

Propos conclusifs

Christiane FERAL-SCHUHL, président du Conseil National des Barreaux